

La lettre confidentielle

Nouvel obstacle sur la voie de CDG Express

Alors que le gouvernement avait annoncé l'année dernière vouloir lancer en 2017 les travaux de la ligne ferroviaire CDG Express reliant Paris à l'aéroport... de Roissy-Charles-de-Gaulle, le calendrier s'annonce de plus en plus compliqué. Car il apparaît, selon les services du ministère des Transports, qu'une nouvelle déclaration d'utilité publique va être nécessaire, l'ancienne DUP signée en 2008, bien que prolongée à titre conservatoire en 2013, ne pouvant pas convenir au nouveau projet. La procédure pour lancer l'enquête d'utilité publique devrait être lancée avant la fin de l'année, espère-t-on du côté du gouvernement. Ce qui devrait forcément ralentir l'avancée du projet.

Il va aussi falloir répondre à de subtiles questions juridiques, sur lesquelles on bute toujours, concernant le futur gestionnaire d'infrastructures. Et qui conditionnent le montage financier d'un projet en cours de réévaluation (on parlait jusqu'à présent de quelque 1,7 milliard d'euros). Est-ce que ce gestionnaire sera de nature privée (l'infrastructure revenant à terme dans le réseau national) ou plus probablement public, réunissant SNCF Réseau et ADP ? Cette hypothèse impliquant une garantie de l'Etat, il faudra obtenir l'aval de la Commission européenne, toujours sourcilieuse sur ces questions.

Quant aux questions techniques, elles sont loin d'être résolues. Notamment les travaux très complexes à réaliser, et avec des délais très courts, pour permettre de faire passer des trains partant de la gare de l'Est vers le faisceau nord, le tout sans interrompre l'exploitation du RER B.

Enfin, le *business model* pourrait être carrément mis à mal. L'idée d'une liaison directe a commencé à prendre corps il y a plus de 20 ans, elle a été étudiée dans les années 2000 par Vinci, unique candidat au projet qui a finalement jeté l'éponge. Aujourd'hui, le monde des transports est en train de vivre une révolution qui passe par le digital et le low-cost. Pour ne citer qu'un exemple, la nouvelle offre d'Easybus qui propose des allers-retours en minibus entre le centre de la capitale et l'aéroport du nord parisien à partir de 2 euros doit désormais faire désormais partie de l'équation.

Cela alors que le compte à rebours a commencé pour le gouvernement qui a confirmé la réalisation de CDG Express pour 2023 et veut faire de ce projet un argument fort dans les dossiers de candidature de Paris aux JO de 2024 et à l'Exposition universelle de 2025.